

## Cantal → L'actu

**POLITIQUE** ■ Presque toutes les communes du Cantal bénéficieront des exonérations du dispositif FRR

# « Le département en sort gagnant »

Le sénateur Bernard Delcros a œuvré pour pérenniser le dispositif des Zones de revitalisation rurale (ZRR). Son successeur, France ruralités revitalisation, profite à presque tout le Cantal et offre des mesures « attractives ». Le parlementaire s'en explique.

Pierre Raynaud

**1** La ligne de l'Union centriste. Ce groupe au Sénat défend une ligne politique autour de deux piliers : « Réduire le déficit par davantage de justice fiscale et donner les moyens à la ruralité de jouer complètement son rôle en mettant en œuvre une véritable politique d'aménagement des territoires. »

Redresser les finances publiques passe aussi par des recettes supplémentaires, estime Bernard Delcros, vice-président de la commission des finances au Sénat. Il cite quatre amendements portés par l'Union centriste qui illustrent cette volonté d'associer les grands groupes et les plus fortunés à l'effort national : l'exit tax, la taxation des superprofits des groupes du CAC40 qui ont dégagé des bénéfices à hauteur de 180 milliards d'euros et reversé 70 milliards de dividendes, la taxation à hauteur de 2 % des rachats d'actions par les grandes entreprises pour spéculer (25 milliards en 2022) et la création d'une nouvelle tranche de contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

(plus de 1 million par an). « On a réussi à faire voter l'essentiel de nos amendements au Sénat dans des frontières de vote qui ne sont pas des plus habituelles. L'idée fait son chemin mais ces propositions n'ont pas été retenues par le gouvernement. Je ne perds pas espoir. »

**2** Voici le temps de France ruralités revitalisation. Le dispositif des ZRR, pour zones de revitalisation rurale, qui visait à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales, devait s'éteindre au 31 décembre dernier. « On a réussi à sauver les ZRR et à classer 238 communes du Cantal dans le nouveau dispositif France ruralités revitalisation (FRR). C'est une opération de sauvetage réussie. Le département en sort gagnant », se félicite Bernard Delcros qui a œuvré pour pérenniser et réformer les ZRR. Toutes les communes de l'Agglo d'Aurillac, exclues des ZRR, profiteront de ce dispositif qui évolue sur plusieurs points comme, par exemple, des exonérations d'impôt sur le revenu pendant 8 ans pour toutes les



**BERNARD DELCROS.** Le sénateur parle d'une « opération de sauvetage réussie » avec le dispositif France ruralités revitalisation qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024. ARCHIVES J. FULLERINGER

sociétés de moins de 11 salariés et les professions libérales (100 % sur les 5 premières années). « Cette mesure rend les territoires attractifs, ce n'est pas neutre. » Les entreprises de moins de 50 salariés et les professions libérales bénéficieront d'une exonération de charges patronales d'un an pour chaque emploi créé.

Cette mesure s'appliquera aux associations d'aide à domicile, aux Ehpad, aux CCAS, aux centres sociaux culturels...

Parmi les autres changements, « il y a une possibilité pour les collectivités de procéder à des exonérations de fiscalité locale, par exemple de CFE, de CVAE, de foncier sur le bâti. Sur les cessions de

fonds de commerce, les droits d'enregistrement seront exonérés à 100 % ». Toutes les communes classées en FRR profiteront d'une majoration de 30 % par an d'une partie de leur dotation globale de fonctionnement (DGF), ce qui représenterait environ deux millions supplémentaires à l'échelle du Cantal. « On offre de la lisibilité avec ces mesures car elles seront en place jusqu'au 31 décembre 2029. »

Pour les Maisons France services (26 dans le Cantal), l'État majore sa dotation annuelle. Elle va passer de 30.000 à 50.000 €.

**3** Bond en avant. Bernard Delcros défend depuis longtemps la reconnaissance par l'État des services rendus par la ruralité à la société. « On fournit l'eau, on capte le carbone, on protège la biodiversité... Ces services doivent être reconnus et rémunérés. René Souchon avait beaucoup travaillé sur ce sujet. » Jusqu'à présent, neuf communes du Cantal bénéficiaient de la dotation pour la protection de la biodiversité dotée de 10 millions au plan national. Elle passera à 100 millions dès cette année. Et surtout, les conditions d'éligibilité évoluent. « Elle était répartie au nombre d'habitants, on ne s'occupait pas des espaces protégés. C'était incompréhensible sur le terrain. Les nouveaux critères prennent en compte la population pour un tiers et la superficie protégée pour le reste. Cette répartition, c'est du bon sens. » Selon Bernard Delcros, plus de 160 communes du département profiteront de cette dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales.

**4** Une carte scolaire « spécifique ». « On avait une convention avec l'État qui nous protégeait des fermetures de postes dans le Cantal, ce qui ne veut pas dire qu'on n'avait aucune fermeture mais elles étaient encadrées. » Elle n'existe plus. Bernard Delcros défend l'idée que « dans les communes classées FRR, on n'applique pas les mêmes critères de la carte scolaire qu'ailleurs, il faut des mesures spécifiques ». Il s'oppose « au couperet à quelques mois de la rentrée scolaire qui ne donne pas de lisibilité aux élus, aux parents d'élèves et aux enseignants ». Le parlementaire préconise « de se donner un temps de réflexion et de tenir compte des projets des collectivités sur les 3 ans qui peuvent influencer l'évolution des effectifs scolaires. Cette philosophie doit être signée au niveau national pour laisser cette marge de manœuvre à la DASEN ». ■

**PORTRAIT** ■ Rencontre avec cette Altligérienne, avant le Carrefour national pêche et loisirs, ce week-end

## Laurie Blachon, une championne mordue de carpes

Il suffit parfois de peu pour se lancer. La preuve : c'est à 35 ans que Laurie Blachon, habitante de Blavozy (Haute-Loire), s'est pris de passion pour la pêche, avec son nouveau conjoint.

« Il pêchait la carpe. Je suis allée deux ou trois fois avec lui. Un jour, j'ai voulu essayer parce que je m'ennuyais au bord de l'eau. Au final, ça m'a beaucoup plu », se souvient-elle.

Plu au point d'y retourner avec des amis et de pratiquer désormais quasiment tous les week-ends, sauf quand les étangs sont gelés et « un peu moins quand même en hiver ».

Cette passion ne se cantonne pas non plus aux seuls étangs, puisque Laurie Blachon a rapidement goûté à la compétition. La première fois, c'était en 2019, aux championnats de France : « C'était un peu un pari de mes collè-



**ÉQUIPE.** Laurie Blachon (2<sup>e</sup> en haut à gauche) aux côtés de ses collègues de l'équipe de France féminine. PHOTOS DR

gues, qui m'ont inscrite sans que je le sache au départ. Je me suis présentée sans n'avoir jamais pêché en compétition. » Et tout s'enchaîne puisqu'en plus de décrocher le titre de championne de France,

elle intègre l'équipe de France en octobre 2019. « Depuis, je fais les championnats de France chaque année. »

Elle a également concouru aux championnats du monde en Angleterre, en

septembre 2022. Une expérience enrichissante, même si les résultats n'ont pas été au rendez-vous, avant la revanche en septembre 2023 : « Cette fois on a été sacrées championnes du monde », au

lac de Pannecière, en Bourgogne.

« La compétition, c'est un défi permanent. Ça fait monter l'adrénaline, glisse Laurie Blachon. Ce n'était pas un monde auquel j'appartenais, mais une fois qu'on est lancé dans la compétition, on se prend au jeu et on essaye d'aller toujours plus loin ! »

**« Il y a de la place pour tout le monde »**

Alors qu'un travail est mené par les fédérations afin d'attirer davantage de pratiquantes, Laurie Blachon encourage chacune à se lancer : « Je ne vois pas pourquoi la femme ne serait pas la bienvenue dans le monde de la pêche puisqu'au final, on a quand même des caractères assez forts. Il y a de la place pour tout le monde. Toutes les femmes devraient oser aller à la pêche seules, peut-être déjà, pour s'améliorer et voir qu'elles font des résultats. Il faudrait arriver à en-

courager les femmes à s'inscrire à des championnats et autres compétitions. »

Elle va reprendre les entraînements dès mars prochain en vue des championnats du monde prévus en Lettonie. De quoi espérer se forger de nouveaux souvenirs, même s'ils sont déjà nombreux : « Mon plus beau ? Je dirais le premier championnat de France, c'était ma première compétition et je ne m'attendais pas du tout au résultat ni à rentrer en équipe de France par la suite. » ■

➔ **Carrefour national pêche et loisirs.**

Il sera ouvert vendredi, de 14 heures à 19 heures, samedi, de 9 heures à 19 heures et dimanche, de 9 heures à 18 heures, à la Grande Halle d'Auvergne, à Cournon. Tarifs : 8 € pour les adultes ; 14 € pour les trois jours ; 4 € pour les 7-14 ans ou 7 € avec le pass trois jours. Elle sera gratuite pour les moins de 7 ans et les personnes à mobilité réduite et un accompagnant.

Gaëlle Chazal